



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

Nombre de conseillers :
ID : 033-213302615-20260402-2026_03_02_09-DE

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
Absents : -excusés : 3
Procurations : 3

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-03-02-09

Objet : Devis pour la réparation de la tractopelle

L'an deux mille VINGT SIX, le 30 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur GATINEL Didier, Maire.

Présents : M. GATINEL Didier, M. MESSAHEL Maurice, Mme FORESTIER Nathalie, M. LAGARDE Dominique, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme DELFOUR LACOMBE Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, M. DELAIRE Claude, Mme SABACA Emmanuelle, Monsieur DEFFIEUX Marc

Absent :

Absents excusés : Mme PARET Aurélie, Mme FLEURY Aurore, M. BIBENS Sylvain

Exclus :

Procurations : Mme PARET Aurélie à Mme MASIN Claudie, Mme FLEURY Aurore à M. GATINEL Didier, M. BIBENS Sylvain à Mme FORESTIER Nathalie

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur MESSAHEL Maurice, 1^{er} adjoint au Maire, fait part au conseil de la nécessité de réparer la tractopelle.

Il présente deux devis :

- Ets Chambon pour un montant de 19 873,76 euros
- Garage du Vignoble pour un montant de 8 451 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisit le devis du Garage du Vignoble pour un montant de 8 451 euros

A Lussac, le 30/03/2026

Le Maire,

Didier GATINEL

